

Pour diffusion immédiate

Le conseil de la MRC adopte un nouveau projet de schéma de couverture de risques incendie

Le 14 mars 2024 – À sa séance du 13 mars, le conseil de la MRC de Drummond a procédé à l'adoption de son nouveau projet de schéma de couverture de risques incendie (SCRI). Certaines sections du document ont en effet été modifiées à la lumière des commentaires formulés par le ministère de la Sécurité publique (MSP) après le dépôt de la précédente version.

« Notre directrice générale et les membres de son équipe ont travaillé sans relâche au cours des dernières semaines pour rendre le projet de schéma de couverture de risques incendie conforme. À la suite du départ du coordonnateur en sécurité incendie, nous avons été en contact sur une base quasi quotidienne avec les représentantes du MSP pour apporter les modifications au document. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour leur précieuse collaboration », a déclaré la préfète de la MRC et mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham, Line Fréchette.

Il est à noter que les municipalités locales doivent maintenant, par résolution, accepter le nouveau projet de SCRI avant que celui-ci ne soit officiellement transmis au Ministère pour l'obtention d'une attestation de conformité.

Rappelons qu'un schéma de couverture de risques est un outil de planification visant à assurer la sécurité incendie et à planifier les interventions, entre autres en précisant la force de frappe requise lors de l'appel initial. Il doit comprendre l'évaluation des risques présents sur le territoire, le recensement des ressources humaines, matérielles et financières affectées à la sécurité incendie ainsi qu'un plan de mise en œuvre avec les actions à accomplir pour atteindre les objectifs de protection.

-30-

Source :

Jean Dufresne, coordonnateur des communications

MRC de Drummond

jdufresne@mrcdrummond.qc.ca

819 477-2230, poste 123